

[RENNES METROPOLE](#) / T : 02.99.86.60.60 a été passée au crible par la [CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE BRETAGNE](#) / T : 02.99.59.72.72. La CRC a étudié la gestion de Rennes Métropole à partir de 2011 jusqu'à aujourd'hui. Le rapport a été rendu public le 11 juillet. A noter que, pendant la période d'études, le communauté d'agglomération de Rennes est devenu Rennes Métropole. Ce sont désormais 400 000 habitants qui sont sous l'influence de la métropole. Selon le rapport, "la gestion budgétaire est perfectible, un plan pluriannuel d'investissement et de fonctionnement n'ayant été présenté au conseil métropolitain qu'en septembre 2015. En outre les débats d'orientation budgétaire produits durant la période examinée manquaient d'une vision prospective et les données fournies sur les dix budgets annexes étaient insuffisantes". Le rapport point également "un subventionnement croissant du budget transports". Sur la thématique des transports publics, "la chambre a relevé que les objectifs et les mesures envisagées dans le plan de déplacement urbain (PDU) élaboré pour la période 2007 à 2017 demeurent très généraux, voire imprécis, en l'absence notamment d'évocation de la construction de la seconde ligne de métro, investissement pourtant majeur." Le financement de cette seconde ligne de métro est estimé à 1,2 Md€ HT. Enfin, il a été "recommandé à la métropole de s'assurer que les élus membres de conseils d'administration d'associations subventionnées ne participent pas au vote des délibérations les concernant, afin de limite le risque d'annulation des délibérations et de prise illégale d'intérêts". metropole.rennes.fr